



OPERATIONS

A. I. G. L.

DOSSIER DE BASE DESTINE AUX SKIPPER



Sur le ponton de Sainte Marine : préparation avant l'appareillage vers les Glenan

Siège social : Ancienne Capitainerie, Maison de la Mer « Daniel Gilard », Quai de la Fosse, 44000 NANTES.

<http://www.grandlargue.org>

Approuvé par le Conseil d'Administration du 21 septembre 2007



A.I.G.L.
Dossier Permanent de Skipper

Site Internet :

<http://www.grandlargue.org>

Dossier SKIPPER PERMANENT

Ce dossier permanent est à conserver par le skipper. Son but est de l'informer et de l'aider à accueillir les jeunes participant à une opération « Grand largue ».

- | | |
|------------------|--|
| Skip. 1 : | Fonctionnement <ul style="list-style-type: none">➤ 1.1 - Objectifs➤ 1.2 - Déroulement d'une opération➤ 1.3 - Organisation➤ 1.4 - Sécurité - Santé➤ 1.5 - Inscriptions |
| Skip. 2 : | Fiche à l'attention des skippers |
| Skip. 3 : | Copie de la fiche remise aux jeunes |
| Skip. 4 : | Charte AIGL |
| Skip. 5 : | Fiche Assurance de l'Association |

1 - FONCTIONNEMENT

1.1 - OBJECTIFS

Pour poursuivre l'action engagée depuis 1989, **L'Association Initiatives Grand Largue (A.I.G.L.)** reconduit chaque année ses Opérations sous forme de week-ends de navigation pour des mineurs, exceptionnellement des jeunes majeurs, dépendants d'Etablissements de Services Publics et d'Associations privées agréés.

Extrait des Statuts de l'Association

« Article 2 - But de l'Association

Cette association a pour but de favoriser, par des activités nautiques, l'adaptation à la vie sociale de mineurs et à titre exceptionnel de jeunes majeurs, en situation de protection administrative ou judiciaire. Elle assure l'organisation de rencontres, d'échanges et de découvertes, dites « Opérations », en rapport avec la navigation en mer et sur les voies navigables intérieures.

Les opérations sont organisées de manière décentralisée par des Délégations qui en assurent la mise en oeuvre selon le Règlement Intérieur. »

Le premier objectif est de permettre, à travers une sortie en mer, la rencontre de jeunes de divers établissements avec des adultes. Les jeunes découvrent ainsi la vie en bateau, une nouvelle forme d'aventure et de nouveaux centres d'intérêt.

Le second objectif, est de favoriser des échanges entre diverses populations.

Ces objectifs seront d'autant mieux atteints que la motivation et la participation des jeunes et des adultes sera effective avant, pendant et après chaque week-end.

1.2 - DEROULEMENT D'UNE OPERATION

Chaque opération est organisée par un Responsable d'Opération et se déroule comme suit :

- ✓ vendredi à partir de 18h00, au port de départ, accueil des Skippers qui doivent obligatoirement se présenter à l'organisation afin d'y recevoir leur dossier, avant l'embarquement des jeunes et de leur éducateur. Le dîner apporté par l'établissement est pris à bord du bateau ;
- ✓ vendredi soir, une réunion d'information est faite par l'équipe AIGL organisatrice au cours de laquelle vous recevrez les consignes particulières et votre cagnard ;
- ✓ samedi matin, appareillage du port de départ. Le déjeuner apporté par l'établissement est pris à bord du bateau ;
- ✓ samedi dans l'après-midi, amarrage au port d'escale ;
- ✓ samedi soir : soirée-dîner à terre pour tous et retour à bord vers minuit ;
- ✓ dimanche : appareillage le matin du port d'escale. Le déjeuner apporté par l'établissement est pris à bord du bateau ;
- ✓ dimanche retour en fin d'après-midi au port de départ. Pot de l'amitié et fin de l'opération ;
- ✓ Remise des diplômes de mousse par les skippers aux jeunes.

N'oubliez pas de remettre votre cagnard à l'organisation dès votre retour au port.

Quelques précisions sur les modalités de déroulement :

- ✓ les places de port sont gratuites du mercredi précédent l'opération au mercredi suivant ;
- ✓ en cas de nécessité pour les skippers à jour de leur cotisation, l'association prendra à sa charge les frais de port du samedi précédent l'opération au dimanche suivant l'opération. Tout dépassement est à la charge du propriétaire du navire ;
- ✓ dès votre arrivée au port, quelque soit la date, vous devez vous présenter à la Capitainerie qui possède la liste des navires participant et qui vous indiquera la place à occuper ;
- ✓ Si vous en possédez, hissez la flamme AIGL pour faciliter l'identification du navire ;
- ✓ les repas du vendredi soir, samedi midi et dimanche midi ainsi que les petits déjeuners sont à la charge des Etablissements. Le dîner du samedi est offert par l'association ;
- ✓ environ deux semaines avant l'opération vous recevrez une fiche d'embarquement avec le nom de l'Etablissement, du ou des éducateurs et le nombre des jeunes avec leur nom. L'éducateur devrait prendre contact avec vous. Cette fiche est susceptible de modification en cas de changements imprévisibles. (défection d'un établissement, navire indisponible, etc. ...)

1.3 - ORGANISATION

1/ L'A.I.G.L. assure l'organisation et la coordination de chaque opération.

2/ Les Encadrants, désignés par les Etablissements, sont soumis à la règle d'un éducateur pour trois jeunes maximum. Les éducateurs sont responsables des jeunes du départ au retour de leur établissement. Ils assurent la discipline, surveillent leur comportement en tout lieu. Ils préviennent les skippers des risques médicaux particuliers éventuels. Ils assurent, à bord des bateaux, le respect des instructions des skippers et co-skippers et des règles de sécurité.

Ils se chargent, avec les jeunes, de l'avitaillement (pour tout l'équipage, skipper et co-skipper compris), nécessaire à la confection des repas du vendredi soir, du samedi midi, du dimanche midi, et des petits déjeuners pris à bord des bateaux.

1.4 - SECURITE - SANTE

L'Association se charge d'organiser la sécurité en navigation mais aussi à terre avec la participation des éducateurs. Un médecin et/ou une infirmière sont présents à chaque opération.

L'Association est assurée auprès de la MAIF. Elle n'intervient que lors d'un sinistre entrant dans son domaine de responsabilités. Lorsque les transbordements navire-terre sont effectués par des engins nautiques n'appartenant pas aux navires de propriétaires ou de location participant à l'opération, c'est l'assurance de l'Association qui assure la couverture du risque. (voir fiche MAIF)

Bien que chaque navire possède une pharmacie obligatoire à bord, il est demandé aux établissements de venir avec une trousse de secours dont la composition devrait permettre de soigner le mal de mer, les maux de tête, les douleurs, les petites blessures, les insulations et les brûlures.

En manœuvre portuaire et à la mer, le port de la brassière de sauvetage est obligatoire pour les jeunes.

Responsabilités :

A bord, c'est le skipper du navire qui est responsable.

A terre, c'est l'éducateur.

Sur le navire, la responsabilité civile et pénale, quoiqu'il arrive, est toujours attribuée au Capitaine qui reste seul maître à bord pour prendre toute mesure de sauvegarde.

Cela résulte de l'Article 1384 du Code Civil :

"On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre ou des choses que l'on a sous sa garde".

1.5 - INSCRIPTION

Pour participer à une ou plusieurs des opérations, vous devez remplir, ou compléter les documents qui vous seront adressés dans le courant du premier trimestre :

- ✓ la fiche d'inscription, avec votre attestation d'assurance signée par votre Compagnie pour l'année en cours ;
- ✓ votre adhésion à l'Association si vous ne l'avez pas déjà réglée ;
- ✓ la fiche technique avec les pièces à y joindre si c'est votre première participation ou si il y a eu des changements concernant le navire ;
- ✓ La fiche « Droit à l'image » avec une photo d'identité si cela n'a pas déjà été fait.

Ces documents sont à expédier, le plus vite possible dès votre prise de décision, au Responsable de la première opération à laquelle vous participez. Si vous participez à plusieurs opérations, le Responsable de la première opération fera suivre au(x) suivant(s) votre dossier d'inscription.

Environ deux semaines avant l'opération, le Responsable d'Opération vous adressera le programme et une fiche provisoire d'embarquement où seront indiqués tous les renseignements concernant votre futur équipage : nom et coordonnées de l'établissement, nom de l'éducateur qui doit vous contacter, nom, sexe et âge des jeunes que vous embarquerez.



Opération Saint-Malo : deux voiliers quittent les îles Chausey et foncent sur Granville

2 - FICHE A L'ATTENTION DES SKIPPERS

Vous allez participer avec votre voilier à un week-end « Grand Largue » et permettre à des jeunes en difficulté de découvrir grâce à vous le monde de la voile.

Les années d'expérience de l'association nous conduisent à vous donner quelques informations sur le comportement de ces jeunes qui peuvent, éventuellement, vous interroger.

La grande majorité d'entre eux ne posent pas de problèmes particuliers et font à leur rythme la découverte des adultes, du voilier et de la mer. Ils se montrent plus ou moins curieux, plus ou moins intéressés, parfois provocateurs ou, inversement, apathiques. Ces attitudes ne sont pas tournées contre vous. Elles peuvent être la manifestation de leurs appréhensions liées au changement radical d'environnement humain et matériel. En navigation, peut s'ajouter le mal de mer. Aux problèmes généraux de l'adolescence, ils adjoignent des fragilités particulières du fait de leur histoire personnelle, facteur aggravant qu'on ne peut passer sous silence.

Sachez que dans le pire des cas, le Responsable d'Opération peut, dès le vendredi soir prononcer l'exclusion d'un Etablissement dont la conduite à votre bord ou sur les pontons poserait problème et menacerait le bon déroulement d'une opération qui regroupe souvent plus d'une centaine de participants dont le but est le succès de la sortie en mer. C'est pourquoi nous rappelons aux Etablissements qu'ils ne doivent envoyer que des éducateurs et des jeunes motivés et volontaires.

Nous invitons les éducateurs à entrer en contact avec les skippers qui les reçoivent afin de faire connaissance, d'échanger sur la nature de l'équipage mais aussi sur les conditions d'accueil à bord. Certains établissements, éloignés géographiquement du lieu de l'opération, demanderont peut-être à dormir le dimanche soir sur votre bateau.

Dès le vendredi soir l'éducateur vous présentera les jeunes et, tout en respectant la confidentialité, vous donnera, s'il le juge utile, quelques renseignements sur leur comportement habituel afin de vivre au mieux ce week-end. Il doit veiller à la bonne conduite de son équipe sur le bateau.

Selon les conditions météorologiques, essayez de faire participer le plus possible les jeunes à la marche du bateau tout en respectant les règles de sécurité.

Vous pouvez parfaitement interdire de fumer à bord ou limiter la cigarette à certains endroits du bateau. Inciter les jeunes à ne pas fumer sera une bonne occasion de leur faire profiter des bienfaits de la mer. En ce qui concerne l'alcool, la règle est que les jeunes ne doivent pas en consommer que ce soit à bord ou à terre. Si vous organisez un apéritif d'accueil à bord le vendredi soir pour les adultes, il faut que ce soit avec les jeunes et leur éducateur et que la consommation des adultes soit très limitée. Vous représentez un modèle pour les jeunes et on imagine mal que le skipper qui a su les accueillir, les rassurer, les intéresser, les faire participer aux manœuvres, puisse ternir son image par un comportement inapproprié.

Il y a dans ces réunions d'adultes et de jeunes autour d'une activité commune, une forte connotation éducative liée au plaisir de l'échange et de la découverte qui fait partie de la prise en charge de jeunes en difficulté. La remise du « Diplôme de Mousse » pour toute symbolique qu'elle soit, doit être un moment fort de la fin du week-end.

Dans l'ensemble, l'ambiance qui caractérise les week-ends « Grand Largue » est excellente. La meilleure preuve en est la fidélité des skippers qui retrouvent la flotte d'A.I.G.L. loin de leur port d'attache pour découvrir ou retrouver des éducateurs et des jeunes qui remplissent d'une année sur l'autre et parfois effectuent une croisière l'été avec des établissements rencontrés dans les opérations. Et puis c'est aussi l'occasion pour les skippers de se retrouver entre eux.

Merci pour le temps que vous consacrez bénévolement à l'association dans le but de ne pas laisser des jeunes sur les quais alors qu'ils ont besoin d'un autre regard ou de la main que vous leur tendez.

3 - COPIE DE LA FICHE REMISE AUX JEUNES

Tu viens pour la première fois naviguer avec AIGL ! Peut-être n'as tu jamais mis les pieds sur un bateau ?

Tu te poses plein de questions, alors pour t'aider à profiter au maximum de ce week-end en mer, nous avons rédigé à ton intention ces quelques lignes que nous t'invitons à lire avec attention.

Toutes les questions sont bonnes à poser... avant le départ, au moment de l'inscription et bien sûr à bord du bateau. Avec ton éducateur tu pourras d'ailleurs contacter le Capitaine avant le jour de l'embarquement, il pourra ainsi répondre à tes questions et déjà te donner des conseils.

Il est important que tu aies envie de venir naviguer avec nous et que ce soit bien ton choix. Si tu hésites (peut-être as tu peur de l'eau ?) sache que beaucoup de jeunes comme toi ont participé à ces week-ends et en ont aimé le déroulement. Certains sont revenus plusieurs fois et nous ont dit leur plaisir...à toi d'essayer!

Avant de rejoindre le port d'embarquement:

- veille à prendre les vêtements conseillés dans la fiche d'inscription.
- n'oublie surtout pas ton duvet, tes lunettes de soleil, la crème contre les coups de soleil, une casquette ou un bob voire un bonnet, une parka, veste de mer ou ciré (en mer il peut vite faire froid).

- aide ton éducateur à préparer les menus (choisis des aliments que tu aimes, faciles à cuisiner) en t'aidant de la fiche "idées de menu" jointe au dossier d'inscription.

Le vendredi soir au moment de l'embarquement :

- écoute bien ce que dira le responsable du week-end à tous les équipages, et plus particulièrement aux jeunes.
- prends le temps de faire connaissance avec le skipper (le Capitaine) et avec le bateau.
- écoute bien les explications du Capitaine, n'hésite pas à lui poser des questions.

Il te dira, ainsi qu'à ton éducateur qui sera étroitement associé au bon déroulement de ton séjour à bord, que : *la solidarité doit être totale entre tous les membres de l'équipage* et que la vie sur un bateau exige de la part de chacun de la discipline, du respect envers les autres et leurs affaires. La place est limitée alors à chacun sa couchette! Quand aux affaires personnelles, elles doivent être bien rangées, et rapidement accessibles.

Pour des raisons évidentes de sécurité il te dira aussi ce qu'on peut faire et ce qu'on ne doit surtout pas faire à bord, par exemple, si on peut fumer ou non et à quel moment et dans quel endroit... mais c'est aussi l'occasion pour toi de respirer à plein poumon et de réfléchir à ta consommation de tabac Enfin, n'oublie pas que tu es l'invité(e) du Capitaine qui met gracieusement son bateau à ta disposition, et que tu dois être attentif à ce qu'il te dit et lui obéir.

Quand tu seras en pleine mer :

- pendant les traversées tu pourras aider le Capitaine à faire naviguer le bateau.
- tu participeras aux manœuvres: hisser les voiles, tenir la barre, regarder la route sur la carte etc.

- mais tu pourras aussi préparer le repas et faire la vaisselle, nettoyer et entretenir le bateau, ranger tes affaires personnelles, lire, écrire, dessiner, jouer aux cartes ou à des jeux de société, préparer avec le capitaine, ton éducateur et tes camarades l'animation de la soirée, prendre des photos, observer la côte, les oiseaux (essayer de les reconnaître), et les poissons, les nuages, les autres bateaux, pêcher pour améliorer « l'ordinaire » ... sans oublier de profiter du soleil pour la bronzette et de ta couchette pour te reposer!

Quand tu seras à terre :

- tu retrouveras tous les autres équipages, jeunes et adultes, et tu participeras alors à des jeux de plage ou de découverte de l'île sur laquelle tu viens d'arriver. Le soir, autour d'un bon repas, tu pourras aussi participer à l'animation de la soirée...alors si tu connais des jeux ou des chansons (ou bien si tu joues d'un instrument de musique) ce sera le moment de montrer ton talent ou, tout simplement, de chanter avec les autres.

La question (importante) que tu n'oses peut-être pas poser... « comment sont les W.C.à bord? ».

Les W.C. fonctionnent à l'eau de mer. Leur fonctionnement délicat et fragile te sera expliqué par le Capitaine qui te montrera comment ouvrir et fermer les vannes et actionner la « chasse ». Les garçons font comme les filles « pipi assis »...pas de fausse honte! La cuvette est petite, l'équilibre n'est pas toujours facile à garder... c'est plus confortable en étant assis et il n'y a pas à « viser juste » !

Il faut, après usage, que la cuvette soit bien asséchée et les vannes refermées. En cas de doute, n'hésite pas à prévenir le Capitaine. Il préférera venir t'aider plutôt que de voir « ses » W.C. rester mal vidés et sales... **Les W.C. doivent rester propres pour le confort et le plaisir de chacun.**

A terre on utilise les W.C du port ; c'est aussi là qu'il est, parfois, possible de prendre une douche. Un bateau ne dispose pas toujours de grandes réserves d'eau douce il ne faut pas la gaspiller.

Après le week-end AIGL: Quand tu seras rentré(e) chez toi ou dans ton foyer tu pourras faire développer les photos et en expédier une ou plusieurs par courrier ou par E.mail au Capitaine et au responsable du week-end, avec un petit mot, voire un petit dossier dans lequel tu pourras dire ce que tu as pensé de ta croisière.

Peut-être auras tu l'occasion de naviguer une autre fois avec nous...sur le même bateau ou bien sur un autre, au départ d'un autre port... Peut-être retrouveras-tu, pendant un autre week-end AIGL, des jeunes avec lesquels tu as sympathisé...

Mais ça c'est une autre histoire...et c'est toi qui décide!



Jeux de plage sur l'île de Penfret aux Glenan

4 - CHARTE A.I.G.L.

ROLE ET FONCTION DE L'ORGANISATEUR

Chaque Opération est préparée par une équipe d'adhérents « Grand Largue » qui, en lien avec le Président de l'Association, met en œuvre l'organisation pratique des différentes étapes de l'opération. La mission de cette équipe s'étend de l'accueil à la restitution des documents et à la transmission des souvenirs de l'opération aux participants (photos, courriers ou compte rendu sur le site Intranet de Grand Largue).

Cette équipe est dirigée par un "**Responsable d'Opération**" qui a la responsabilité de l'organisation de l'opération dans tous les domaines :

- ☒ en lien avec son Délégué Régional, il s'assure du concours et des autorisations nécessaires à toute manifestation nautique, selon le lieu de l'opération (Affaires Maritimes, SNSM, Gendarmerie Maritime) et prend tous les contacts nécessaires au bon déroulement de l'opération (Capitaineries des ports concernés, Mairies, structures d'accueil etc ...); le dossier établi par la Commission Navigation lui apportera tous les renseignements nécessaires à la préparation sur le plan administratif ;
- ☒ il s'assure de la compétence maritime des skippers inscrits pour accueillir les jeunes et les éducateurs ;
- ☒ il décide des modifications éventuelles des plans de route, en fonction des conditions météorologiques ou d'événements particuliers pouvant être un obstacle à la sécurité de la flottille ;
- ☒ il utilise les procédures mises en place par le Conseil d'Administration d'AIGL (dossiers et documents préétablis);
- ☒ il prépare le budget prévisionnel, certifie les dépenses engagées et recherche des sponsors et des subventions en liaison avec le Délégué Régional ;
- ☒ Il met en place l'organisation d'un plan bis en cas de météo défavorable;

Il peut déléguer aux membres de l'équipe d'organisation :

- ☒ la gestion des dossiers d'inscription, l'organisation de l'accueil du vendredi soir, la répartition des jeunes et des éducateurs sur les divers bateaux;
- ☒ l'avitaillement des bateaux de sécurité et d'accompagnement ainsi que l'organisation des repas et collations pris en commun à terre;
- ☒ l'animation des temps forts du week-end, du départ de la flottille, en passant par les escales sur les îles ou ports jusqu'au verre de l'amitié qui clôture le week-end
- ☒ la gestion des recettes et des dépenses engagées selon le budget prévisionnel.

ROLE ET FONCTION DU SKIPPER

Sous couvert de l'Association AIGL, il accueille bénévolement pour un week-en, sur son bateau, en fonction de sa capacité, des mineurs pris en charge par des services ou établissements concourant à l'encadrement et à la protection de l'Enfance. Ces mineurs sont accompagnés à bord par un ou plusieurs éducateurs de leur service ou établissement à raison d'un éducateur pour trois jeunes.

Le skipper s'engage à respecter l'esprit de la charte :

- ∅ en s'assurant le concours d'un co-skipper amariné de son choix, celui-ci pouvant être l'éducateur accompagnant ou mis à disposition par AIGL ;
- ∅ en veillant à l'équipement de sécurité obligatoire, le navire devant être équipé pour naviguer à plus de 6 milles d'un abri ;
- ∅ en s'assurant du port des gilets par les jeunes pendant la navigation et du respect des mesures de sécurité ;
- ∅ en gérant la vie à bord, en répartissant les tâches au mieux des capacités de l'équipage nouvellement constitué ;
- ∅ en associant les jeunes à la bonne marche du bateau en leur permettant de tenir la barre et en les faisant participer aux manœuvres en fonction des conditions de mer ;
- ∅ en proposant une information dans un langage clair sur les procédures de navigation, la météo et le vocabulaire marin ;
- ∅ en restant durant toute la navigation en lien par radio VHF avec le Responsable d'Opération et en suivant ses indications de route. Le canal de communication de bateau à bateau, adopté pour les opérations AIGL, est le canal 8.

Le skipper reste pendant toute la navigation le seul maître à bord pour prendre toute décision concernant la sauvegarde de la vie humaine. Dans la mesure où les conditions le permettent, il personnalise la participation des équipiers entre autre par l'attribution du diplôme de Mousse aux jeunes.

Il est relayé auprès des jeunes par l'éducateur qui les connaît.

En dehors du stricte cadre des « Opérations A.I.G.L. » ces rencontres peuvent déboucher sur des projets de « camps d'été navigation » après accord entre un établissement et un ou plusieurs skippers soit avec leur propre bateau, soit avec des bateaux de location comme cela s'est déjà pratiqué conformément à l'article 2 des Statuts et à l'article 8 du Règlement Intérieur.



« Joshua » devant le phare du Bout du Monde à l'opération de La Rochelle


MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
 Entreprise régie par le Code des Assurances - SIREN : 775 709 702
 21 rue Jeanne d'Arc 44042 Nantes cedex 1
 lundi à vendredi 9h/17h jeudi 10h30/17h - Fax : 02 51 25 10 01 - Tél : 02 51 25 10 00

N° d'assuré : 1903403 D

A933

RAQVAM COLLECTIVITES - FORAITS PETITES ET MOYENNES ASSOCIATIONS
Activités sportives

Le forfait "activités" de votre association est établi sur la base d'un effectif de 101 à 200 personnes dont l'activité principale est :

Il vous permet de bénéficier d'une protection sur mesure qui se caractérise par :

- **La qualité d'une assurance globale** comportant 5 garanties adaptées aux besoins de l'association et de ses membres : "Responsabilité Civile - Défense", "Recours - Protection juridique", "Indemnisation des Dommages Corporels", "Dommages aux Biens" des participants, "Assistance".
- **Une sécurité maximale grâce à :**
 - une définition très large des événements garantis : tout événement de caractère accidentel est couvert,
 - des montants élevés de garanties,
 - des exclusions très limitées.
- **Une gestion administrative simplifiée :**

Le principe du forfait permet de réduire les démarches administratives au maximum :

 - aucune déclaration en cours d'exercice n'est nécessaire sauf si la nature de vos activités est modifiée et/ou si l'évolution du nombre de vos adhérents entraîne un changement de tranche,
 - pour les personnes assurées : pas de liste nominative.

Quels sont les risques assurés ?

Sont garanties **toutes les activités organisées par votre association, qu'elles soient sportives ou de loisirs**, régulières ou occasionnelles, y compris les séjours spectacles ou les manifestations accueillant du public (bals, loto....) .
 Sont également couverts les trajets effectués pour se rendre au lieu de l'activité et en revenir.

Qui est assuré et avec quelles garanties ?

- Vos adhérents, participants réguliers ou occasionnels, dirigeants, bénévoles et salariés bénéficient des garanties "Responsabilité Civile-Défense", "Indemnisation des Dommages Corporels", "Dommages aux Biens des participants", "Recours-Protection juridique" et "Assistance"
- Votre association bénéficie quant à elle des garanties "Responsabilité Civile-Défense" et "Recours-Protection juridique".

Sports cat. 1 : alpinisme, cyclisme, cyclotourisme, deltaplane, équitation, hockey sur glace, parachutisme, patinage sur glace, plongée sous-marine, rugby, ski, ski nautique, spéléologie, surf des neiges, varappe, vol libre, VTT, activités physiques avec utilisation d'engins à moteur.

Sports cat. 2 : arts martiaux (judo, karaté...) base-ball, beach soccer, boxe, canyoning, football, foot en salle, gymnastique sportive, hockey sur gazon ou bitume, lutte, planche et patinage à roulettes, rafting, roller, skisurf, squash, surf, trampoline, via ferrata.

Sports cat. 3 : athlétisme, aviron, badminton, ball-trap, basket-ball, beach volley, biathlon, boules, bowling, canoë-kayak, capoeira, chikong, cirque, cross, danse, escrime, frisbee, golf, gymnastique volontaire ou expression corporelle, haltérophilie, handball, kendo, mur d'escalade, natation, pelote basque, pentathlon, planche à voile, randonnées, tai-chi-chouan, tennis, tennis de table, tirs, triathlon,